

# BIEN RÉAGIR

## FAITES PREUVE DE VIGILANCE

- Le **signalement** des personnes (nombre, sexe, apparence, taille, corpulence, teinte et coupe de cheveux, tenue vestimentaire) et des **véhicules** (type, marque, couleur, immatriculation) est **capital pour l'enquête**.

- Habituez vous à identifier et retenir les aspects physiques et la tenue vestimentaire des personnes.

- Si vous repérez des personnes ou des véhicules suspects, n'hésitez pas à appeler la brigade de gendarmerie ou le commissariat de police et à communiquer ce qui a été vu ou entendu : la patrouille la plus proche sera immédiatement orientée vers vous pour procéder à un contrôle et recueillir discrètement votre témoignage.

- Verrouillez portes et fenêtres la nuit, même si vous êtes dans votre résidence.

- Ne laissez pas en évidence les clés de votre voiture, le sac à main, le téléphone portable, dans l'entrée de votre habitation ni d'argent liquide, ni de bijoux facilement accessibles. Rangez les dans un endroit discret.

**Installez l'application « STOP CAMBRIOLAGES »** sur votre smartphone (android ou IOS) et recevez :

- les alertes cambriolages ;
- des conseils utiles.

**Sur le blog :** <http://bdrij13.wix.com/cambriolages>

identifiez les objets volés que nous avons découverts lors de perquisitions.

VOUS VENEZ D'ÊTRE VICTIME  
d'un **CAMBRIOLAGE** ou d'un **VOL**

## COMPOSEZ LE 17

Un gendarme spécialiste  
de l'urgence sera à votre écoute

Gardez votre calme et **renseignez** votre interlocuteur en indiquant :

- vos nom et prénom ;
- l'adresse du lieu du vol, de l'agression ;
- quand cela a-t-il eu lieu ?
- comment cela s'est-il passé ?
- y a-t-il des blessés ?  
(nature des blessures, état des blessés)
- ce qu'il y a eu de volé.

Si les auteurs sont encore présents :

- **n'intervenez pas** pour ne pas mettre votre vie en danger ;
- **observez** (*immatriculation, nombre, signalement, armement, moyen de locomotion, direction de fuite, etc.*) ;
- **écoutez** (*accent, prononciation d'un nom, d'un surnom, utilisation d'un GSM, etc.*).

Dans tous les cas, **ne touchez à rien** avant l'arrivée des gendarmes.

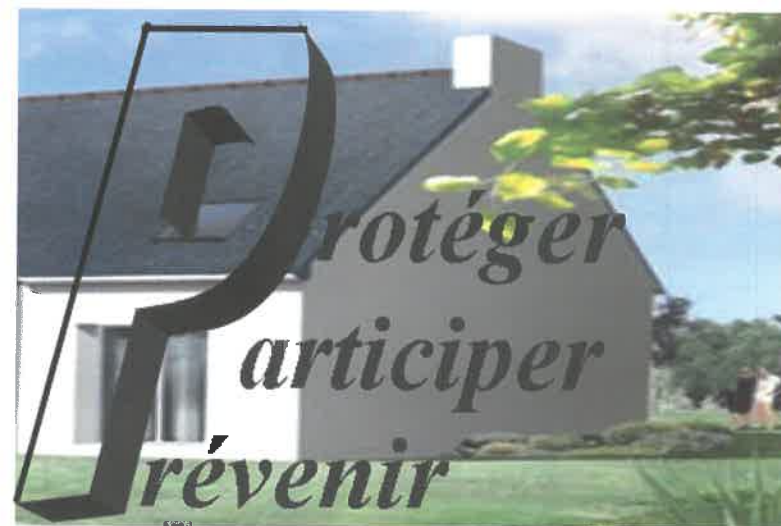


PRÉFET DE POLICE  
DES BOUCHES-DU-RHÔNE



**TOUS ENSEMBLE,  
FAISONS ÉCHEC AUX CAMBRIOLEURS**

Pour mieux protéger votre domicile,  
Pensez à la **régle des « 3P »**



Financé par le fond interministériel de prévention de la délinquance.



## Protéger son habitation



Protéger et renforcer les points d'accès (portes, fenêtres, entrées principales et secondaires, etc.) ;

ne pas laisser portes et fenêtres ouvertes même pour une absence de courte durée (ex : pour récupérer les enfants à l'école, aller à la boulangerie, etc.). Ne pas cacher ses clés sous un paillasson, dans un pot de fleurs ou tout autre endroit à l'extérieur ;

ne pas laisser entrer d'inconnu ;

éviter les signes révélant votre absence (courrier dans la boîte aux lettres, prospectus sous la porte, date d'absence sur le répondeur téléphonique, etc.) ;

ne pas laisser d'outils ou de matériels à l'extérieur pouvant être utilisés par les cambrioleurs pour commettre leurs méfaits ;

entretenir ou faire entretenir la végétation de son domicile de façon à ce que son habitation reste visible de la rue. Bien identifier le numéro de sa résidence afin de faciliter l'intervention des services de gendarmerie ou de police.



## Participer à la prévention des cambriolages



Demander à un voisin de confiance de porter une vigilance particulière à son domicile en cas d'absence.

Signaler ses dates d'absence prolongée à sa brigade ou son commissariat. Des passages pourront être effectués par les patrouilles.



## Révenir en cas de présence suspecte

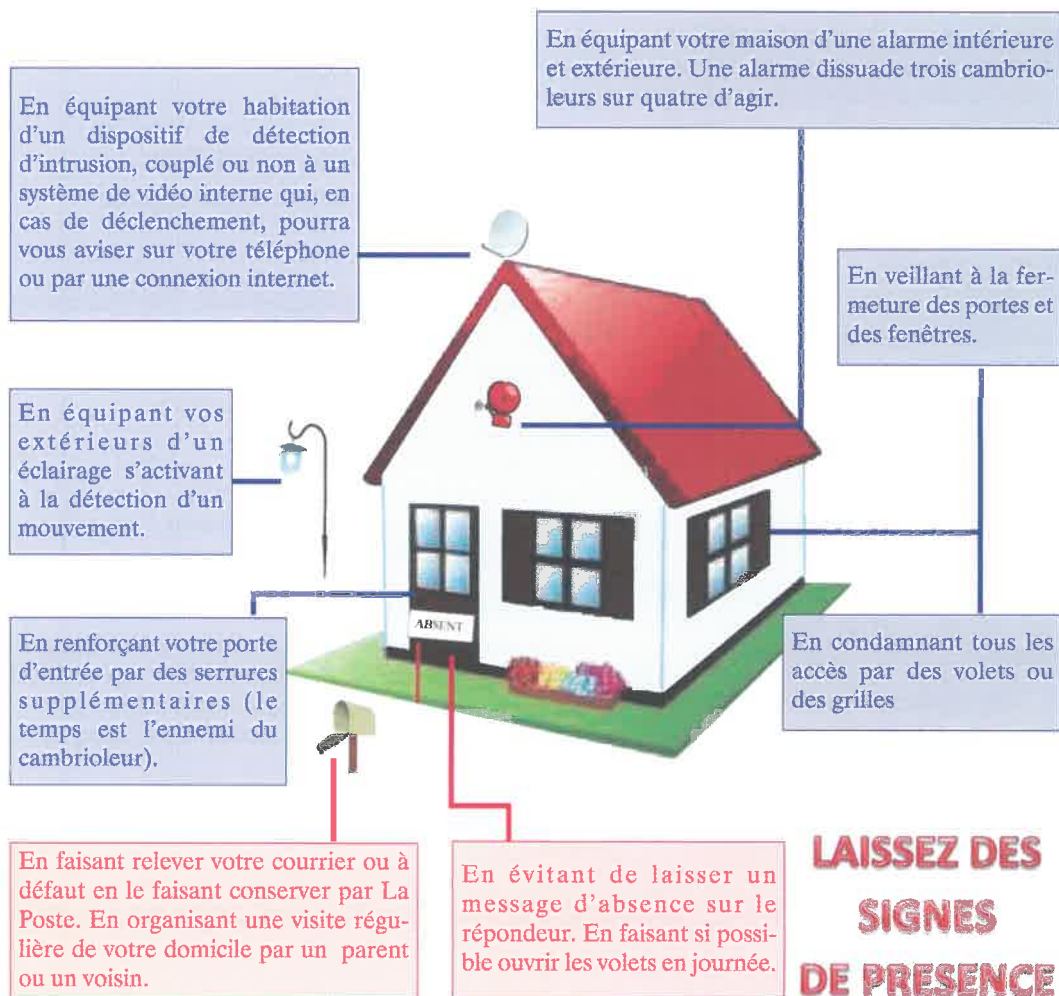


Signaler en composant le 17 les véhicules et/ou les individus qui semblent se livrer à un repérage des lieux ou qui s'apprêtent à commettre un délit.

Donner si possible des éléments précis d'identification (immatriculation, type, marque et couleur des véhicules, tenue vestimentaire, etc.).

# Contre les cambriolages, ayez les bons réflexes !

## PROTEGEZ VOS ACCES



**Le dépôt de plainte après un cambriolage est essentiel. Les gendarmes ou les policiers formés en police technique et scientifique sont susceptibles de se déplacer pour relever les traces et indices.**